

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/7309  
19 mai 1966

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 19 MAI 1966 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'attirer votre attention ainsi que celle des membres du Conseil de sécurité sur les nouveaux actes d'agressions caractérisées perpétrés par les forces armées thaïlandaises contre le Cambodge :

- Dans la nuit du 13 au 14 mai 1966 vers 5 h 30, les éléments des forces armées thaïlandaises estimés à soixante hommes environ ont attaqué, avec l'appui des tirs de mortiers, le village de Samrong situé à 18 kilomètres en deçà de la frontière, relevant de la commune de Svay Chek, district de Thmar Puok, province de Battambang. Un obus est tombé à l'intérieur du village situé à 30 kilomètres environ au nord du district de Sisophon, blessant gravement un villageois et un boeuf.

Malgré la résistance acharnée de nos défenseurs, les forces ennemies ont pu enlever onze personnes et trois fusils.

- Dans la même nuit vers 20 heures, un autre élément des forces armées thaïlandaises a attaqué avec des armes individuelles et automatiques le poste de la garde provinciale et le bungalow de Poipet dans la même province de Battambang. Après la riposte des éléments de défense cambodgiens, l'ennemi s'est retiré. Aucune perte n'est toutefois à déplorer du côté khmer.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le Représentant permanent du Cambodge,

(Signé) Huot SAMBATH